

TRICENTRIS

EXPRESS



ENSEMBLE CONTRE L'EXODE DU VERRE

Les enjeux actuels pour le verre sont bien réels. Certes, la problématique liée au recyclage de cette matière l'est tout autant. Du moins, elle l'était jusqu'à tout récemment. Et voilà que, alors que les solutions québécoises se multiplient et que l'équation est sur le point d'être résolue, la consigne menace de contrecarrer tout le travail accompli.

TRAITER ICI LA MATIÈRE D'ICI

En fait, loin d'être une solution digne de ce nom, la consigne ne ferait que déplacer le problème à l'extérieur du Québec. Littéralement. À défaut de croire que l'entrepreneuriat québécois serait capable de prendre en main notre verre, il semble beaucoup plus facile de penser que la réponse est chez le voisin. Parce qu'après tout, c'est ce sur quoi repose la consigne. La consigne, on le répète, n'est rien de plus qu'un système de collecte. Les bouteilles de vin seraient recueillies parallèlement à la collecte sélective pour être séparées et vendues par couleur. L'ennui, c'est que seul un maigre 20% de ces bouteilles sont faites de verre clair. Et que le seul fabricant de bouteilles québécois qui se plaint de manquer de matière récupérée, ne prend que du verre clair. C'est donc dire que 80% du verre récupéré par la consigne devrait probablement être exporté vers les États-Unis. Pourquoi alors considérer encore cette option quand tout est en marche afin de travailler avec la matière que nous avons, soit le verre sortant des centres de tri, toutes couleurs mélangées? Encourageons le génie québécois et laissons-lui le temps de faire ses preuves car nous sommes à l'aube d'un virage important dans le traitement du verre. Ce n'est pas le moment de déclarer forfait!

DES ANNONCES D'ICI

Afin d'offrir une solution durable pour le recyclage du verre, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) a décidé de miser sur la modernisation des centres de tri. C'est dans cette optique qu'ÉEQ vient d'annoncer son intention d'investir 40 millions, sur une période de cinq ans, dans des technolo-

gies permettant de traiter le verre issu de la collecte sélective. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les centres de tri puisque ce dossier ne s'arrête pas qu'aux bouteilles de vin; il perdure via les contenants de confiture, les pots de cornichons et autres contenants recueillis par la collecte sélective. Tout en tendant la main au gouvernement, ÉEQ lui offre ainsi une alternative durable, adaptée et locale sous la forme de mesures concrètes permettant d'assurer une deuxième vie au verre. Quoi de mieux que d'outiller le Québec des infrastructures nécessaires au développement du plein potentiel de l'industrie du recyclage?

DES PROJETS D'ICI

À en croire la couverture médiatique à ce sujet, il n'y aurait aucune solution ou voie de valorisation pour le verre au Québec. Toutefois, nous savons que la réalité est bien différente. Évidemment, chez Tricentris, nous vous parlons depuis longtemps de notre ajout cimentaire, le VERROX®. Mais nous ne sommes pas les seuls à travailler et à innover afin de créer des débouchés pour le verre. C'est d'ailleurs le cas de Gaudreau Envi-

ronnement qui, en voulant justement trouver une solution pour le verre récolté dans leurs centres de tri, a développé un matériau, baptisé Régénération, fait à 100% de matières recyclées. Il s'agit de dalles écologiques destinées à des aménagements urbains comme des allées piétonnières, des entrées commerciales ou des terrasses. Bien qu'elles aient l'apparence du béton, chaque pied carré de ces dalles est en fait composé de 25 bouteilles de verre, 533 sacs de plastique et quelques morceaux de porcelaine. En plus de résister à l'abrasion, aux impacts et aux changements climatiques, ce produit permet de valoriser 8 000 tonnes de verre par année. Présentement commercialisé auprès des municipalités, Régénération devrait, selon les objectifs de Gaudreau Environnement, être distribué dans les quincailleries d'ici trois ans.

Face à tout cela, c'est à se demander pourquoi l'implantation d'une consigne sur les bouteilles de vin fait encore partie de la discussion. Pour nous, ce n'est tout simplement pas une option et nous continuerons à défendre ce en quoi nous croyons.



édito

Frédéric Potvin - Directeur général

Un peu de bon sens, BON SANG!

Bien que d'un point de vue environnemental il peut être préoccupant d'entendre parler des problèmes de récupération du verre au Québec, ce n'est pas une raison pour faire l'autruche et prendre une décision qui nuirait à court et moyen terme à ce même environnement.

Premièrement, demander à tous les Québécois d'aller porter leur bouteille de vin (0,9 bouteille par personne par mois en moyenne pour être exact!) à un point de dépôt pour que 80% de ces mêmes bouteilles aboutissent aux États-Unis pour y être fondues, c'est toute une profession de foi environnementale qu'on attend de leur part! On demandera aussi à ces mêmes citoyens, outre les coûts de temps et d'essence, de financer l'implantation de tout le système de consigne par leurs impôts. Finalement, pour que le plan d'affaires de la consigne puisse fonctionner, on risque fort de demander aux citoyens de payer une consigne différentielle! C'est-à-dire, par exemple, qu'on paiera 20 cents mais qu'on ne nous en redonnera que 10.

Quand le citoyen aura fini de payer tous ces frais, (et j'ai omis de mentionner une possible augmentation du coût du vin) il se sentira mieux. Il aura posé un geste environnemental. Du moins, c'est le pari des pro-consigne.

Toutefois, l'analyse de cycle de vie du verre récemment publiée par RECYC-QUÉBEC a démontré hors de tout doute que, d'un point de vue environnemental, il est préférable de transformer le verre en ajout cimentaire plutôt que de le refondre. Traiter le verre au Québec serait donc la meilleure solution environnementale qui soit, et de loin la plus économique. Pourquoi alors vouloir implanter la consigne?

C'est bien la seule question qui reste en suspens. On s'apprête à établir un système qui coûtera la peau des fesses, qui profitera aux Américains à nos frais (80% du verre y aboutira) et qui, au final, est une solution moins environnementale que celles offertes ici. Imaginez! Tout ça pour qu'un petit 1,5 million de dollars de verre clair soit transformé au Québec! Aussi bien faire un chèque de 200 millions directement à l'oncle Sam. Au moins, de cette façon, on sauvera une trentaine de millions par année en frais d'administration!

Alors, à qui profite la consigne? Dites-le-moi! Comment un groupe environnemental peut-il être pro-consigne et ensuite se regarder dans le miroir?

La logique ne tient plus. Moi, à titre de simple Québécois, je n'y comprends plus rien.

COUP D'ŒIL SUR L'AGA 2015

C'est le 9 avril dernier que s'est tenue la 19^e assemblée générale annuelle de Tricentris lors de laquelle les membres présents ont pu assister à la présentation du bilan de 2014.

Au menu, amélioration de la production, nouveaux partenariats et contrats renouvelés, innovation des procédés, renforcement des relations de travail, élargissement du territoire desservi, positionnement dans le débat sur la consigne, accroissement de la famille Tricentris, évolution de notre projet d'usine de micronisation du verre, présence dans les médias sociaux et plus encore. Nous avons également profité de l'occasion pour dévoiler l'image de marque de notre poudre de verre, VERROX[®], ainsi que son site internet, verrox.ca.

Voilà quelques exemples de ce qui fait la force de Tricentris. L'amélioration continue a été au cœur de cette dernière année, malgré des marchés peu démentés et des états financiers ne reflétant aucunement l'ardeur et le cœur de notre équipe.

De plus, madame Maryse Vermette, présidente-directrice générale de Éco Entreprises Québec, avait accepté notre invitation à prendre la parole. C'est avec une grande générosité qu'elle s'est adressée à nos membres sur la réalité et les défis de la collecte sélective des matières recyclables auxquels doivent faire face les municipalités québécoises, tout en revenant sur le parcours et les expériences qui l'ont amené à œuvrer dans le milieu.

ET LES GAGNANTS SONT...

Pour clore la soirée, monsieur Normand Clermont, président de Tricentris, accompagné de madame Vermette, ont remis le prix Amélioration de la performance dans la collecte sélective. Depuis 2005, Tricentris décerne cette reconnaissance à ses trois membres ayant connu la plus grande augmentation du tonnage de matières recyclables acheminées à nos centres de tri. Cette année, les honneurs sont allés à :



Dans la catégorie
« moins de **5 000** habitants »

LOCHABER



Dans la catégorie
« de **5 000**
à **25 000** habitants »

SAINT-COLOMBAN



Dans la catégorie
« plus de **25 000** habitants »

BLAINVILLE

Messieurs Claude Péloquin, conseiller municipal à Lochaber, Jean Dumais, maire de Saint-Colomban et Richard Perreault, maire de Blainville, ont respectivement accepté le prix au nom de leurs citoyens.

DE NOUVEAUX SÉPARATEURS POUR NOTRE CENTRE DE TRI DE LACHUTE



Avant



Après

Le début du printemps aura été le moment d'un important chantier pour notre succursale de Lachute. Deux semaines complètes d'arrêt des opérations régulières auront été nécessaires pour mettre en place de nouveaux équipements : des séparateurs balistiques. Ces efforts furent rapidement transformés en succès : les résultats escomptés sont au rendez-vous et les bienfaits de cet investissement ont été ressentis dès le premier jour d'utilisation.

Les séparateurs balistiques sont conçus pour remplacer les séparateurs à disques. Bien qu'assurant la même tâche, soit de séparer mécaniquement la matière à deux dimensions (papier et carton plat) de celle à trois dimensions (contenants), la méthode est nettement améliorée. Les séparateurs balistiques sont composés de grandes lattes de métal perforées qui effectuent un mouvement elliptique. La matière arrive alors dans le séparateur et réagit à ce mouvement en fonction de sa forme. Alors que les plus petits morceaux tomberont dans les trous, le papier et le carton plat seront entraînés vers le haut et les contenants débouleront vers le bas.

Avec les séparateurs à disques traditionnels, cette action était réalisée par des arbres mécaniques rotatifs. De par ce mouvement, beaucoup d'items longs et filiformes, de même que des sacs de plastique et des tissus, s'enroulaient, se coinçaient et créaient des blocages. Nos trieurs spécialisés étaient appelés à entrer dans les séparateurs afin d'identifier et de retirer ce qui pouvait causer les arrêts et ce, plusieurs fois par jour.

Pour Michel Cadorette, directeur de l'usine de Lachute, la situation est incomparable. « Avec les nouveaux appareils, le tri mécanique se fait encore mieux qu'avant. Les arrêts de production ont diminué de plus de la moitié parce que la majorité d'entre eux était liés à des blocages dans les anciens équipements, ce qui n'arrive pratiquement plus jamais avec les nouveaux. Et contrairement aux multiples nettoyages et interventions que nous devons faire à tous les jours dans les séparateurs à disques, nos séparateurs balistiques ne nécessitent qu'un entretien hebdomadaire. Nous avons vraiment gagné en efficacité. »

Au final, nous demeurons toujours à l'affût de ce qui pourrait augmenter l'efficacité et la qualité de notre travail afin d'offrir le meilleur service possible. De ce fait, ces mêmes équipements seront installés à notre succursale de Terrebonne dès cet été.



verrox FAIT SON CHEMIN!



Avec les nombreux projets en cours intégrant du VERROX®, le mot "prometteur" n'est plus suffisant pour décrire cet ajout cimentaire. Plusieurs de nos municipalités membres emboîtent le pas et contribuent ainsi à la croissance et à l'implantation de cette innovation dans les ouvrages de béton.

Cette année seulement, les villes de Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Gatineau, Mont-Tremblant, Rosemère, Saint-Sauveur et Sainte-Thérèse auront désormais des trottoirs et des bordures qui comportent du VERROX®. Du côté de la ville de Lorraine, nous y verrons le premier parc de planches à roulettes au monde à incorporer cette technologie.

De telles réalisations se propagent également à l'extérieur de notre territoire. En plus d'un projet pilote avec le Ministère des transports du Québec, Laval est intéressée et Montréal continue d'utiliser le VERROX® dans diverses applications. C'est d'ailleurs le cas pour un trottoir et des dalles qui se trouvent à la nouvelle succursale de la SAQ au marché Jean-Talon. (Voir photo)

Soyez les premiers informés sur les projets VERROX® en suivant la page Facebook de Tricentris.



TRICENTRIS AU SALON QUARTIER MUNICIPAL DES AFFAIRES



Présenté dans le cadre des 94^e Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, ce salon était une occasion parfaite pour promouvoir le VERROX® et augmenter sa notoriété. C'est donc au Palais des congrès de Montréal, les 21 et 22 mai dernier, que notre équipe s'est afféée à affermir nos alliés et à confondre les sceptiques.

En plus de nous permettre de positionner notre produit et notre marque, ce salon nous a confirmé l'intérêt marqué des gens envers cette technologie. « *Contrairement à plusieurs autres kiosques, il y avait toujours un flot important de visiteurs au nôtre. La majorité d'entre eux avait même déjà entendu parler de nous. Les gens*

croyaient parfois qu'il s'agissait d'un projet pilote marginal, mais en faisant la nomenclature de nos réalisations, passées et futures, ils ont vite compris que nous étions plutôt une solution accessible et actuelle. », raconte monsieur Grégory Pratte, ambassadeur VERROX®.

Ce fût un bel exercice de rayonnement pour le VERROX® et nous avons certainement réussi à attirer l'attention des ministres présents. L'impact s'avéra tout aussi positif pour Tricentris puisque nous avons reçu plusieurs témoignages de municipalités non membres qui voulaient savoir comment le devenir. Nos actions parlent d'elles-mêmes et c'est le genre de choses auxquelles les gens adhèrent.



Insolite...

ÇA ROULE EN BATTERIES!

C'est exactement ce que font les scooteurs de Kumpan electric. À 100% électriques, ils peuvent être équipés de jusqu'à trois batteries amovibles, offrant chacune une autonomie de 50 kilomètres. Ces dernières sont munies d'une bandoulière permettant de les apporter aisément avec soi au bureau ou à la maison afin de les recharger via n'importe quelle prise électrique domestique. En plus d'être verts, économiques et silencieux, ces scooteurs peuvent atteindre une vitesse de croisière de 70 km/h. Fondée en Allemagne en 2009, cette entreprise vient d'ouvrir sa toute première boutique en Amérique du Nord, dans le Vieux-Montréal. Fait à noter, malgré une saison d'utilisation réduite en raison de son climat, Montréal serait la ville nord-américaine où le ratio scooteur/habitant serait le plus élevé! Pour plus de d'informations, visitez kumpan-electric.com.

* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du Tricentris Express, vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com.

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : D&D Création
Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
tél. 450 562-4488 téléc. 450 562-7788 www.tricentris.com